

AGROEMPRENDE CACAO

**Guide méthodologique pour la mesure et vérification
des indicateurs de paiement (février 2020)**

Canada 

Table des matières

1. Contexte	2
2. Résultats attendus	2
3. Définitions.....	3
3.1 Unité d'échantillonnage de base	3
3.2 Entretien au niveau des familles	3
3.3 Consentement éclairé.....	4
4. PROCESSUS DU QUESTIONNAIRE	4
5. COLLECTE DES INFORMATIONS AUX PARCELLES.....	5
5.1 Schéma d'échantillonnage	5
5.2 Déterminer le nombre d'arbres productifs par hectare	5
5.3 Pronostics de récolte : déterminer la quantité totale des kilogrammes par hectare produite par la culture de cacao	6
6. Résultats et indicateurs du projet.....	8
6.1 Résultat 1	8
6.2 Résultat 2	8
6.3 Résultat 3	9
6.4 Résultat 4	12
6.5 Résultat 5	15

Annexe A : Liste de départements et municipalités couverts par le projet

Annexe B : Liste d'organisations liées à l'AGROEMPRENDE CACAO au 31 décembre 2019

Annexe C : Indice d'autonomisation des femmes (indicateur 3.2) – Score convenu

Annexe D : Exemple de calcul pronostic de récolte, parcelle hétérogène (groupe de variétés ou clones) de superficie > à 1 ha.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

1. CONTEXTE

AGROEMPRENDE CACAO est un projet de six ans (72 mois) orienté vers l'amélioration des vies des familles cacaocultrices membres –ou qui le seront- d'entreprises associatives cacaoyères des différentes régions de la Colombie. À l'aide d'une stratégie de soutien au développement de la chaîne de valeur du cacao, le projet favorisera l'autonomisation économique de 5 000 familles productrices de cacao, renforçant les pratiques de gestion de leurs entreprises associatives locales et facilitant l'émergence et la consolidation d'entreprises coopératives régionales profitables, innovatrices, propres, durables et inclusives. AGROEMPRENDE CACAO opère dans plusieurs régions : Medio et Bajo Putumayo, Meta, Cesar, Occidente de Boyacá et Magdalena Medio (dans l'Annexe A, figure la liste des départements et municipalités couverts par le projet).

L'un des aspects innovateurs est que le projet AGROEMPRENDE CACAO sera cofinancé par la Coopération canadienne et plusieurs autres entités dont les contributions s'élèveront à un montant qui soit au moins égal au montant consenti par le Canada. Les contributions les plus élevées proviendront du secteur énergétique-minier et dans une moindre mesure des entités étatiques et des sociétés privées non-extractives. L'AC – Accord de Contribution – a été signé avec le Canada le 26 mars 2019.

Une autre innovation importante est que l'AC qui a été conclu avec le Canada prévoit que la contribution du Gouvernement du Canada se fera conformément aux résultats que SOCODEVI devra atteindre au cours de la mise en place du projet. Ceci implique le besoin d'avoir une méthodologie pour mesurer les indicateurs des résultats, ce qui permet à SOCODEVI et au Gouvernement du Canada d'être certains sur la progression et l'atteinte des résultats.

Le but de ce Guide méthodologique est d'établir les étapes à suivre pour recueillir les données nécessaires pour mesurer les indicateurs de paiement, les analyser et rapporter les informations sur le niveau d'atteinte.

2. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus et leur poids relatif au schéma de paiement par résultat sont comme suit :

Résultats	Poids relatif au schéma paiement
Résultat 1 : Cofinancement engagé pour le Project par des tierce parties	15%
Résultat 2 : Amélioration de la productivité des ménages de producteurs de cacao bénéficiaires du projet	15%
Résultat 3.1 : Participation accrue des femmes dans leurs entreprises associatives a) Nombre d'associations qui ont adopté des plans d'égalité entre les sexes b) Proportion de femmes représentées dans les organes de décision des associations	a) = 3,75% b) = 3,75%
Résultat 3.2: Leadership accru et accès aux ressources pour les femmes productrices de cacao	7,5%
Résultat 4 : Augmentation des hectares de plantations de cacao gérées dans le cadre de systèmes agroforestiers résilients au climat	30%
Résultat 5.1 : Augmentation du volume de cacao vendu par les associations	10%
Résultat 5.2 : Pérennité des associations de cacao a) Ventes totales des associations b) Marge bénéficiaire des associations c) Taux de versement aux fonds renouvelables des associations par les membres	a) = 5% b) = 5% c) = 5%
TOTAL	100%

Le résultat 1 a été atteint et n'est pas considéré dans ce Guide méthodologique.

3. DÉFINITIONS

3.1 UNITÉ D'ÉCHANTILLONNAGE DE BASE

L'unité d'échantillonnage est la FAMILLE. Une FAMILLE se définit comme « un groupe de personnes qui vivent et mangent ensemble sous le même toit. » Aux fins du présent questionnaire, une FAMILLE doit se limiter au couple principal, ses enfants et les personnes à sa charge conformément aux conditions et/ou administrateur(trice) de la ferme, ils doivent tous cohabiter depuis au moins 6 mois pour être considérés partie de la famille.

Une famille est considérée liée à l'AGROEMPRENDE CACAO lorsque un individu du couple principal est membre d'une association ou coopérative accompagnée par le projet. Chaque année, SOCODEVI soumettra une liste mise à jour des organisations soutenues avec la liste des membres dûment enregistrés. Cette liste d'organisations au 31 décembre 2019, avec le nombre des membres se trouve ci-jointe dans l'Annexe B.

En résumé, par région et par municipalité, en décembre 2019, nous avons le panorama suivant :

Région	Municipalités	# organisations	# d'hommes membres	# femmes membres	Total membres au 31/12/2019
Bajo Putumayo	San Miguel, Orito, Valle del Guamuez	4	264	130	394
Medio Putumayo	P ^{to} Asís, P ^{to} Caicedo, Mocoa, Villagarzón y P ^{to} Guzmán; Piamonte (Cauca)	4	159	61	220
Meta	Villavicencio, Acacías, Castilla La Nueva, Guamal, Cubarral, El Castillo, Dorado, Granada, San Martín, San Carlos de Guaroa, P ^{to} Lleras, Vista Hermosa, Fuente de Oro, Mesetas, Lejanías	11	689	378	1067
Cesar	La Jagua de Ibérico, Becerril, El Paso, Agustín Codazzi, La Paz, San Diego	6	514	206	720
Magdalena Medio	P ^{to} Boyaca (Boyacá), P ^{to} Nare (Antioquia), Bolivar y Cimitarra (Santander)	3	197	99	296
Occidente de Boyacá	Muzo, Quípama, Pauna, San Pablo de Borbur, Otanche (Boyacá); La Belleza et Florián (Santander)	7	271	98	369
6 bureaux régionaux	41 municipalités	35 organisations de base			3066

3.2 ENTRETIEN AU NIVEAU DES FAMILLES

L'objectif de l'entretien est d'obtenir des informations afin de comprendre l'état de participation des membres de la FAMILLE, tant des femmes que des hommes, aux activités agricoles et aux décisions dans l'entreprise familiale. Il est également pour réaliser l'échantillonnage des cultures de cacao gérées par les familles.

Avant l'entretien, l'équipe d'enquête fixe un rendez-vous par téléphone avec les membres de la FAMILLE pour définir le jour et l'heure pour compléter le questionnaire. Dans la convocation, la FAMILLE sera notifiée sur les informations suivantes :

- Le nom du personnel enquêteur qui lui rendront visite.
- Le temps estimé à être consacré à l'activité, qui sera au moins 120 minutes. Selon le nombre des PARCELLES à diagnostiquer, l'enquête peut durer plus de temps. Au cas où le nombre des PARCELLES allonge de manière

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

significative la durée de l'enquête, la participation de la FAMILLE à la visite des PARCELLES peut être volontaire, mais le personnel enquêteur devra être autorisé à y entrer.

- On espère enquêter deux personnes : l'homme adulte et la femme adulte qui sont responsables des décisions liées aux activités de production agricole.
- S'il n'est pas possible d'avoir la femme et l'homme de manière simultanée (absence prolongée, FAMILLE monoparentale ou FAMILLE avec présence d'un seul genre), l'entretien pourra se faire avec un seul enquêté (femme ou homme). Cependant, si aucun des deux enquêtés n'est disponible, la FAMILLE devra être remplacée par une autre pour faire l'enquête.
- Des FAMILLES sous des conditions extraordinaires par rapport aux pères veufs ou mères veuves avec des enfants ne sont pas exclues. Toutefois, elle sera définie toujours par rapport à un couple (deux personnes).

L'entretien à chaque FAMILLE doit se faire en équipes de deux professionnels, une femme et un homme, qui doivent avoir été formés dans des questions d'égalité de genre pour avoir la sensibilité nécessaire pour ne pas être préjugés dans la conception sur qui est responsable de quoi; et dans les bases sur la gestion technique d'une culture de cacao pour pouvoir fonder son appréciation des variables techniques sur des critères adéquats. Il est recommandé que chacun ait son outil (téléphone ou tablette) pour la collecte des données.

3.3 CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Avant d'entamer l'entretien aux enquêtés(ées) identifiés(ées), l'un des deux enquêteurs présentera l'enquête et demandera le consentement aux enquêtés(ées).

Il est très important de demander le consentement de chaque personne de la FAMILLE, de la femme et de l'homme. Il est entendu que :

- Si les deux enquêtés sont présents, chacun devra donner son consentement pour faire l'entretien.
- Si seulement l'un des deux est d'accord, l'entretien ne pourra pas se faire.
- Si les deux sont d'accord, l'entretien se fera.
- Si seulement il y a un enquêté, homme ou femme, il ou elle devra donner son consentement pour que l'entretien soit réalisé.

4. PROCESSUS DU QUESTIONNAIRE

Dans l'administration du questionnaire, trois sections seront abordées :

- **FAMILLE.** La première section du questionnaire ne sera remplie qu'une fois par FAMILLE. Pour cette section, l'entretien se réalise avec les deux enquêteurs adressant les questions aux deux personnes enquêtées de manière simultanée. Nous cherchons des réponses consensuelles sur les différentes caractéristiques de la FAMILLE.
- **PERSONNES.** La deuxième partie du questionnaire met l'accent sur les personnes et se fait en développant les questions d'une manière séparée, c'est-à-dire, l'agricultrice travaillera avec l'enquêteuse, et l'agriculteur avec l'enquêteur, afin de garantir, dans la mesure du possible, un environnement confortable et confidentiel. Les mêmes questions se feront aux deux enquêtés, cherchant que les réponses de chaque enquêté(ée) soient indépendantes. S'il n'y a qu'une personne à être enquêtée, elle répondra les questions avec l'enquêteur du même genre. Pour ce questionnaire, le personnel enquêteur doit s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres personnes pouvant écouter les réponses de l'enquêté(ée), notamment l'époux. Les entretiens individuels cherchent à éviter des biais dans les réponses des personnes, tout particulièrement celles des femmes et le risque de générer une situation délicate dans la FAMILLE si les réponses des femmes sont écoutées lorsque des questions touchant le pouvoir et la prise de décisions sont débattues.
- **PARCELLES et INFRASTRUCTURES.** La troisième partie du questionnaire se fait avec les deux personnes enquêtées et les questions se feront aux deux personnes d'une manière simultanée.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Tenant compte du risque de nous trouver dans des contextes culturels où les femmes tendent souvent à parler/participer moins en présence des hommes/maris et où la norme est que l'homme parle au nom de la famille, il est suggéré de procéder comme suit :

- Le personnel enquêteur commence par mentionner qu'il n'y a pas de réponses correctes ou incorrectes.
- Tout au long des entretiens simultanés, le personnel enquêteur doit assurer le contact visuel tant avec la femme qu'avec l'homme et, le cas échéant, utiliser des techniques de facilitation pour motiver, dans la plus grande mesure, les deux enquêtés à participer et à répondre.
- Le personnel enquêteur fait attention aux deux personnes pour que les deux personnes se sentent encouragées à répondre sans rien forcer. Par exemple, si l'enquêteur voit que la femme ne se sent pas à l'aise à répondre, ne pas insister.
- Le personnel enquêteur porte une attention spéciale à ce que les personnes enquêtées se sentent toujours à l'aise et sûres, tentant de calmer ou de réassurer les gens, le cas échéant. Par exemple, répondre négativement à plusieurs questions consécutives pourrait provoquer malaise ou honte à la personne enquêtée puisqu'elle pourrait penser qu'elle ne répond pas bien ou qu'elle ne connaît pas beaucoup le sujet. Si l'enquêteur(euse) identifie cette situation, calmez les participants les rappelant, par exemple, qu'il n'y a pas de problème, que la question sera reformulée ou non, ou qu'il ou elle passera à la suivante question.
- Pour tout le processus d'enquête au niveau de la famille et des personnes, il est essentiel que l'équipe d'enquêteurs ait une attitude d'ouverture face aux considérations d'égalité de genre. Il ne doit pas être assumé que l'homme, du fait d'être homme, est la personne ayant la meilleure connaissance sur la culture de cacao ou que la femme, du fait d'être femme, ne connaît pas la culture.

Le questionnaire convenu entre l'Ambassade et SOCODEVI se trouve dans l'Annexe C. Le score à être accordé à chaque réponse de la section du questionnaire liée aux PERSONNES se trouve dans l'Annexe D.

5. COLLECTE DES INFORMATIONS AUX PARCELLES

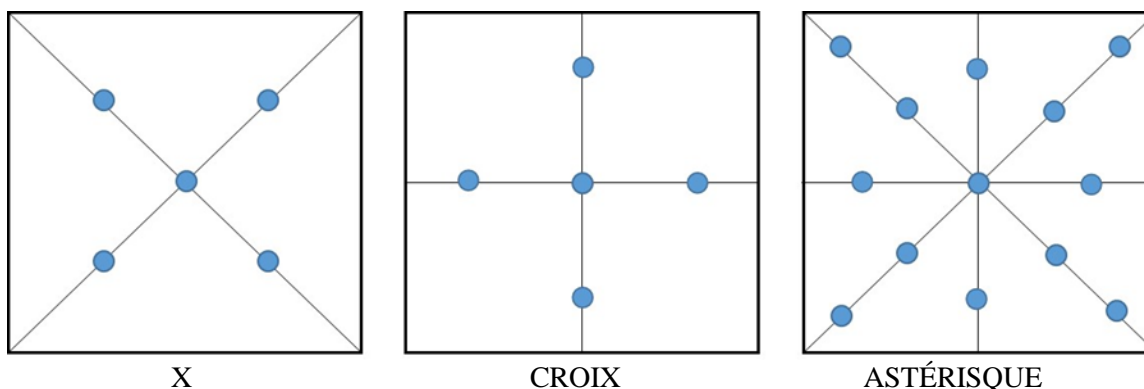
Si la famille n'a pas de registre de production, à la fin de l'enquête sur les parcelles, il faut réaliser un échantillonnage des cacaoyers existants pour déterminer la production de cacao de la ferme.

La procédure pour la collecte des informations est décrite en détail ci-après :

5.1 SCHÉMA D'ÉCHANTILLONNAGE

Il est proposé d'utiliser des schémas d'échantillonnage essayant d'identifier au maximum la variabilité interne du rendement en parcelles (indiqués à la Figure 2 : en x, croix ou astérisque) en fonction de la quantité des points d'échantillonnage à faire dans le lot.

Figure 2. Schémas d'échantillonnage en fonction du nombre d'échantillons totaux



5.2 DÉTERMINER LE NOMBRE D'ARBRES PRODUCTIFS PAR HECTARE

Définition d'arbre productif : Pour un arbre cloné, il est déterminé qu'il est productif s'il produit plus de 1 kg de cacao sec par an ou plus de 30 cabosses saines par an. Pour le matériel hybride de cacao, il est déterminé qu'il est productif s'il produit plus de 0,6 kg de cacao sec par an. Un arbre qui a été greffé (renouvelé) et se trouve encore dans l'étape végétative comme un arbre productif.

Pour déterminer le nombre total d'arbres de cacao productifs par hectare (NTACP), un échantillonnage est fait tenant compte des considérations suivantes :

- Pour une parcelle de 1 ha ou moins, fixer un minimum de 4 points d'échantillonnage. Pour une parcelle de plus de 1 ha, fixer 6 points d'échantillonnage.
- À un de ces points d'échantillonnage, délimiter une aire de 10m x 10m (100 m²) qui soit représentative des arbres de la parcelle. Par exemple : une zone ensemencée récemment ne doit pas être élue si la plupart de la parcelle a des arbres de 15 ans.
- Dans l'aire de 10m x 10m, comptabiliser le nombre d'arbres productifs.
- Ce nombre indiquera la quantité d'arbres productifs par unité de 100 m²; pour atteindre la quantité d'arbres productifs par hectare, il devra être multiplié par cent.
- Il est recommandé d'éviter de prendre des données aux bords des lots pour éliminer l'effet de bordure dans l'échantillonnage.



5.3 PRONOSTICS DE RÉCOLTE : DÉTERMINER LA QUANTITÉ TOTALE DES KILOGRAMMES PAR HECTARE PRODUITE PAR LA CULTURE DE CACAO

5.3.1 DÉFINITIONS

- **Arbre échantillonné (AM) :** arbre de cacao dont des informations comme clone, fruits sains (cabosse >14 cm), fruits non sains ont été recueillies (Voir l'instrument d'enquête – Annexe E).
- **Total fruits d'arbre échantillonné (TFaM) :** il correspond au total des cabosses plus larges de 14 cm de l'arbre échantillonné.
- **Total fruits non sains d'arbre échantillonné (TFNSaM) :** fruits plus larges que 14 cm d'Arbre échantillonné (AM) qui NE présente PAS les caractéristiques physiques et sanitaires exigées pour son usage dans la commercialisation du cacao.
- **Fruits sains d'arbre échantillonné (FSaM) :** il correspond à la différence entre le Total des fruits d'arbre échantillonné (TFaM) et le Total des fruits non sains d'arbre échantillonné (TFNSaM).
- **Échantillonnages pronostiques (Mp) :** il correspond au nombre d'arbres échantillonnés dans la parcelle par rapport à sa taille. Pour des hectares inférieurs ou égaux à 1 ha, il correspond à 40 arbres (pour les parcelles supérieures à 1 ha, il correspond à 60 arbres échantillonnés) répartis en 4 (ou 6) échantillonnages.
- **Indice de cabosse (IM) :** nombre des cabosses d'un clone ou variété spécifique pour compléter un kilogramme de cacao.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

CLONE	Indice de cabosse (IM)
CAP34	16
CAU37	19
CAU39	22
CAU43	19
CCN 51	14
CNCH12	16
CSC 61	15
EET8	14
FEAR 12	21
FEAR 5*	18
FEC 1	18
FEC 2*	18
FLE 2*	14

CLONE	Indice de cabosse (IM)
FLE 3*	16
FSA 11	16
FSA 12*	21
FSA 13*	24
FSV 41*	12
FTA 2*	15
Hybride	25
ICS 1	18
ICS 39	13
ICS 60	14
ICS 95	19
IMC 67	20
LUKER 40	18

CLONE	Indice de cabosse (IM)
MON1	19
NN	25
SCC 61	14
SELECCION COLOMBIA	21
SUPER ARBRE	19
TCS01	9
TCS06	12
TSH 565	19
TSH 812	21
UF611	19
UF613	19

Source : Fedecacao, 2017*; Rapports de production Littérature nationale

- **Production moyenne de cacao par arbre (PPCA)** : Information obtenue pour chaque arbre, produit de la division des fruits sains (FSa) et l'Indice de cabosse (PPCA= FSa/IM).
- **Nombre total d'arbres de cacao productifs par parcelle (NTACP)** : il correspond au nombre total d'arbres de cacao productifs (voir section 5.2), rapporté dans l'Instrument d'enquête.
- **Production de cacao en total d'arbres (TKgPC)** : Produit de la multiplication de l'Indice Cabosse Échantillons par le total d'arbres de la parcelle TKgPC= PPCA x NTACP
- **Aire totale de cacao (ATC)** : elle correspond à l'aire totale rapportée dans l'Instrument d'enquête.
- **Production de cacao par hectare (PCHKg)** : valeur obtenue de la division de la production totale de cacao dans l'aire totale de cacao. $PCHKg = TKgPC / ATC$

5.3.2 PROCÉDURE

1. Détermination des fruits sains d'arbre échantillonné (FSaM) :

$$FSaM = TFaM - TFNSaM.$$

2. **Production de cacao par arbre** : Des informations recueillies sur les parcelles d'arbres échantillonnés (AM), arbre par arbre de cacao, le nombre des Fruits sains d'arbre (FSaM) est obtenu et divisé par l'indice de cabosse respectif pour chaque clone ou variété :

$$AMn = FSaMn / IM(FSan)$$

3. **Addition des valeurs de production par arbre** : Tous les individus échantillonnés selon l'Échantillonnage pronostique (Mp), 40 individus ou 60 individus, sont additionnés.

$$\sum PPCA (40) = (AM1 + \dots + AM40) \quad \text{Pour 40 individus (Voir FSa)}$$

$$\sum PPCA (60) = (AM1 + \dots + AM60) \quad \text{Pour 60 individus (Voir FSa)}$$

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

4. Calcul de la production moyenne arbre pour l'échantillonnage : La somme des valeurs de production d'arbres est divisée par le nombre d'échantillons.

$$PPCA (40) = \sum PPCA (40) / 40 \quad \text{Pour 40 individus}$$

$$PPCA (60) = \sum PPCA (60) / 60 \quad \text{Pour 60 individus}$$

5. Calcul de production de cacao au nombre total d'arbres productifs : Pour obtenir la valeur totale des arbres de la parcelle, le produit moyen par kilogramme sera multiplié par le nombre total d'arbres de cacao productifs de la parcelle (NTACP).

$$TKgPC = PPCA \times NTACP \quad (\text{Valeur rapportée en kg})$$

6. Calcul de production de cacao par hectares : La valeur obtenue de la Production de cacao de la parcelle sera divisée dans l'aire totale de cacao (ATC).

$$PCHKg = TKgPC / ATC \quad (\text{Valeur rapportée en kg/Ha})$$

Pour une visualisation de l'exercice, voir l'Annexe E.

6. RÉSULTATS ET INDICATEURS DU PROJET

Chaque résultat de paiement sera présenté ci-après utilisant le format suivant :

RÉSULTAT X : Nom du résultat du projet
INDICATEUR DE RENDEMENT #... :
DONNÉE DE LIGNE DE BASE :
CIBLE DE FIN DU PROJET
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES :
COMMENT RECUEILLIR LES INFORMATIONS :

6.1 RÉSULTAT 1

Le résultat 1 ne fait pas objet du présent Guide.

6.2 RÉSULTAT 2

RÉSULTAT 2: Amélioration de la productivité des ménages producteurs de cacao bénéficiaires du projet
INDICATEUR DE RENDEMENT #2: Productivité mesurée en kilogrammes de cacao par hectare par ménage.
DONNÉE DE LIGNE BASE : 244.3 kg/ ha
CIBLE DE FIN DU PROJET : Augmentation de 30% en productivité pour un minimum de 5 000 ménages.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié à travers les registres de production et des ventes, s'il y a lieu, et visites aléatoires pour comptabiliser les cultures suivant la méthodologie présentée ci-dessus.
COMMENT RECUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées dans ImpactCoop / Visites sur le terrain-Échantillonnage / Liste des membres pour le nombre des ménages

Ligne de base

Le résultat de l'étude de ligne base pour cet indicateur de résultat est de 244 kg de cacao par hectare.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Au moment de réaliser l'étude de ligne base, un total de 2 510 personnes étaient enregistrées en tant que membres des organisations liées au projet.

Fréquence de mesure

La mesure du projet se fera selon la méthodologie présentée dans la section 5 de ce document.

Chaque année, le progrès de l'indicateur sera rapporté utilisant un échantillon aléatoire parmi les familles liées au projet. Une FAMILLE liée est une famille qui est membre d'une entreprise associative soutenue par le projet AGROEMPRENDE CACAO.

Mécanisme de mesure

La mesure de l'indicateur se fera considérant la quantification de la production des PARCELLES des FAMILLES enquêtées utilisant la vérification des registres de production et des ventes de chaque FAMILLE pour la période évaluée énumérés dans l'ImpactCoop de SOCODEVI.

Si la FAMILLE n'a pas de registres de production, la quantification se fera utilisant la méthode d'échantillonnage présentée dans la section 5 et le registre figurera dans un Rapport de visite à la ferme, conformément à la méthodologie présentée dans la section 5 du présent document.

Mécanisme de vérification

Les informations recueillies sur le terrain seront disponibles pour être révisée à travers la plateforme ImpactCoop.

6.3 RÉSULTAT 3

RÉSULTAT 3 : Autonomisation des femmes accrue
INDICATEUR DE RENDEMENT #3.1.a : Nombre d'associations qui ont adoptées des plans d'égalité de genres.
DONNÉE DE LIGNE BASE : 0
CIBLE DE FIN DU PROJET : 40
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par la documentation constatant que l'instance de direction pertinente a approuvé le plan d'action d'égalité de genres (EG).
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur la plateforme PerformCoop

Ligne de base

Au moment d'entamer le projet, aucune organisation liée au projet AGROEMPRENDE CACAO n'avait un Plan d'action EG en vigueur et en cours d'application.

Fréquence de mesure

Le progrès de l'indicateur sera rapporté chaque année.

Mécanisme de mesure

La mesure de l'indicateur se fera tenant compte de la quantification des Plans d'action d'EG des entreprises associatives formulés et adoptés, et rapportés dans la plateforme PerformCoop, utilisant :

- L'inscription sur la plateforme PerformCoop de l'existence Oui/Non du Plan d'action d'EG.
- Le procès-verbal de la réunion/assemblée /comité soutenant la présentation et validation du Plan d'action d'EG.
- Copies des Plans d'action d'EG créées avec chaque entreprise associative seront disponibles, stockés au SharePoint du projet.

AGROEMPENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Mécanisme de vérification

- Le Plan d'action d'EG sera rapporté comme adopté dans la plateforme PerformCoop par l'équipe de SOCODEVI sur le panneau *Outils de gestion*.
- Le document de soutien de l'outil sera enregistré au Sharepoint de l'AGROEMPENDE CACAO.

RÉSULTAT 3 : Autonomisation des femmes accrue
INDICATEUR DE RENDEMENT #3.1.b : Proportion de la représentation féminine aux organes de décision des associations.
DONNÉE DE LIGNE BASE : 47% des associations ont un minimum de 30% de femmes aux organes de décision.
CIBLE DE FIN DU PROJET : 80% des associations ont un minimum de 30% des femmes aux organes de décision.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par la liste officielle des personnes élues au sein de chacun des organes de décision, par association, genre, procès-verbaux d'élection et désignation et enregistrement à la Chambre du commerce.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur la plateforme PerformCoop

Ligne de base

Au moment d'entamer le projet, 47% des organisations liées au projet avaient un minimum de 30% de représentation féminine dans leurs instances de décision. Dans l'Annexe F, nous présentons la liste d'organisations avec lesquelles la ligne base a été établie.

Fréquence de mesure

Le progrès de l'indicateur sera rapporté chaque année.

Mécanisme de mesure

La mesure de l'indicateur se fait de manière quantitative où l'équipe de SOCODEVI valide dans les registres officiels de chaque organisation accompagnée, le nombre des femmes appartenant :

- Au Conseil d'administration.
- À divers Comités de travail (inscrits dans les statuts approuvés de chaque organisation).
- Au Comité de surveillance.
- Au poste de fiscal, seulement lorsqu'il s'agit d'un associé ou associée de l'association.

Une fois les supports révisés, le nombre des membres des organes de décision, ainsi que le nombre des femmes qui en font partie, est enregistré dans la plateforme PerformCoop, au panneau des Données.

Mécanisme de vérification

- Le rapport en Excel qui est extrait de la plateforme PerformCoop pourra être consulté.
- Les documents de support (procès-verbaux d'élection et désignation, certificat de Chambre de Commerce) seront enregistrés au Sharepoint de l'AGROEMPENDE CACAO.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

RÉSULTAT 3 : Autonomisation des femmes accrue
INDICATEUR DE RENDEMENT #3.2 : Proportion des femmes productrices soutenus par le projet avec le niveau d'autonomisation égal ou supérieur à 13/18.
DONNÉE DE LIGNE BASE : 34% des femmes productrices liées au projet ont un score d'autonomisation égal ou supérieur à 13/18.
CIBLE DE FIN DU PROJET : 80% d'au moins 2 500 femmes obtiennent ou excèdent 13/18.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par une enquête fondée sur les 18 questions du module PERSONNES.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur la plateforme ImpactCoop / Enquête ménage.

Ligne de base

Le résultat de l'étude de ligne de base pour cet indicateur de résultat est comme suit : 34% des femmes productrices liées au projet ont un score d'autonomisation égal ou supérieur à 13/18. Il est considéré qu'une femme est liée directement au projet lorsqu'au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

- Elle est membre d'une organisation liée au projet.
- Elle participe au programme de formation Écoles de champ pour agriculteurs(trices) du projet (qu'elle soit membre ou femme/fille/épouse/autre d'une autre personne membre)
- Elle est employée des organisations liées au projet et a participé à un processus de formation ou transfert de compétences.

Les 18 questions se trouvent à l'Annexe D, accompagnées du score que chaque réponse possible doit avoir pour le calcul du ratio sur 18.

Fréquence de mesure

Le progrès de l'indicateur sera rapporté chaque année utilisant un échantillon aléatoire parmi les femmes liées au projet.

Mécanisme de mesure

La société de vérification indépendante devra mesurer cet indicateur utilisant trois sources des données :

- La base de données des femmes qui ont été enquêtées par le Centro Nacional de Consultoria (CNC) dans le processus d'établissement de la ligne base (14 municipalités).
- Une liste mise à jour par SOCODEVI des femmes directement liées au projet pour compléter les données du point précédent et avoir ainsi un échantillonnage plus représentatif de la taille totale du projet.
- Un groupe de discussion des femmes directement liées au projet. L'objectif est de vérifier que les données obtenues des femmes enquêtées correspondent à la réalité du groupe des femmes et qu'elles peuvent être vérifiées avec une deuxième source d'information, ce qui a été exprimé par un groupe de femmes enquêtées. La méthodologie à être utilisée pour mettre en place ce groupe de discussion (nombre de personnes, durée, lieux, questions à poser, etc.) sera définie par la firme sélectionnée pour la réalisation de la vérification des résultats obtenus.

Mécanisme de vérification

Les enquêtes administrées par SOCODEVI devront figurer sur la plateforme de l'ImpactCoop dans le module PERSONNE.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Calcul de la prime

La prime associée à cet indicateur sera octroyée si 90% des femmes directement liées au projet obtiennent un score de 13/18 ou plus dans l'enquête de 18 questions.

Le score obtenu dans le bilan consolidé des enquêtes constitue la base pour la génération du rapport et la confirmation de la portée OUI/NON de l'indicateur de prime.

6.4 RÉSULTAT 4

RÉSULTAT 4 : Augmentation des hectares des plantations de cacao gérées avec un système agroforestier résistant au climat
INDICATEUR DE RENDEMENT #4 : Nombre d'hectares de plantations de cacao gérées avec un système agroforestier se conformant aux normes nationales.
DONNÉE DE LIGNE BASE : 0 ha
CIBLE DE FIN DU PROJET : 3 300 nouveaux hectares ou hectares renouvelés/réhabilités se conformant au moins à deux critères définis.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Visites aux fermes bénéficiaires du projet.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur la plateforme ImpactCoop

Ligne de base

Au moment de réaliser l'étude de ligne base, le projet ne rapportait pas avoir accompagné l'établissement ou renouvellement/réaménagement de plantations de cacao se conformant aux critères établis.

Critères pour déterminer si les hectares répondent à un système agroforestier résistant au climat

Les critères qui ont été définis avec la Coopération canadienne aux fins souhaitées du projet figurent ci-après. Ces critères ont été ajustés en fonction des écosystèmes les plus communs trouvés dans chaque zone de travail de l'AGROEMPRENDE CACAO.

CRITÈRES – INDICATEUR 4	Références nationales ¹	BUT ²	PUTUMAYO ²	CESAR ²	MAGDALENA MEDIO ²
Minimum d'arbres culture de cacao/ha	600 arbres/ha	800 arbres/ha	600 arbres/ha	800 arbres/ha	800 arbres/ha
Minimum d'arbres clonés/ha	500 arbres/ha	500 arbres/ha	400 arbres/ha	500 arbres/ha	500 arbres/ha
Maximum d'arbres hybrides/ha	100 arbres/ha	300 arbres/ha	200 arbres/ha	300 arbres/ha	300 arbres/ha
Pourcentage des clones en nouvelle plantation	100%	100%	100%	100%	100%
Âge maximal de la plantation	30 ans	25 ans	25 ans	25 ans	25 ans

AGROEMPENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

CRITÈRES – INDICATEUR 4	Références nationales ¹	BUT ²	PUTUMAYO ²	CESAR ²	MAGDALENA MEDIO ²
Hauteur maximale des arbres de cacao	4 mètres	4 mètres	4 mètres	4 mètres	4 mètres
Présence de culture à cycle court en arrangement (Applicable aux plantations de cacao de moins de 6 mois)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Présence de culture d'ombre transitoire en arrangement (applicable aux plantations de cacao ayant moins de 4 ans)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Nombre minimal d'arbres d'ombre permanente (Arrangement agroforestier)	150 arbres/ha	80 arbres/ha	60 arbres/ha	100 arbres/ha	80 arbres/ha
Présence d'arbres non recommandables en association avec le cacao ?	Non	Non	Non	Non	Non

¹Sources : FEDECACAP-PRONATA, 1999. CORPOICA, 2009. PLAN NATIONAL POUR RENOUELEMENT CACAO. Guide FEDECACAO, 2015

²Selon la connaissance locale

En fonction du type d'hectare déclaré par le projet (nouveaux hectares de moins de 6 mois, de moins de 4 ans ou de plus de 4 ans ; hectares renouvelés/réhabilités de moins de 6 mois, de moins de 4 ans ou de plus de 4 ans), il devra être constaté qu'un nombre minimum de critères sont satisfaits :

- Dans le cas de nouveaux hectares établis avec le soutien de l'AGROEMPENDE CACAO, l'application d'au moins 6 critères doit être vérifiée.
- Dans le cas d'hectares renouvelés ou réhabilités avec le soutien de l'AGROEMPENDE CACAO, l'application d'au moins 2 critères doit être vérifiée.

Pour tous les hectares renouvelés ou réhabilités, le projet devra documenter que la parcelle ne se conformait pas au moins à deux critères avant de faire l'objet d'investissement du projet.

Le tableau ci-dessous présente quels critères peuvent être vérifiés pour chaque type de plantation.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Critères		Nouveaux ha établis moins de 6 mois	Nouveaux ha établis moins de 4 ans	Nouveaux ha établis plus de 4 ans	Ha réaménagés/ réhabilités moins de 6 mois	Ha R/R moins de 4 ans	Ha R/R plus de 4 ans
1	Densité	OUI	OUI	OUI	OUI	Cela dépend de la densité trouvée	Cela dépend de la densité trouvée
2	Maximiser la présence d'arbres clonés	OUI	OUI	OUI	Cela dépend du MV présent au début	Cela dépend du MV présent au début	Cela dépend du MV présent au début
3	Minimiser la présence d'arbres hybrides	N/A	N/A	N/A	Cela dépend du MV présent au début	Cela dépend du MV présent au début	Cela dépend du MV présent au début
4	% clones dans de nouvelles plantations	OUI	OUI	OUI	N/A	N/A	N/A
5	Âge de la plantation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	Hauteur cacao	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	Présence des cultures de cycle court	OUI	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A
8	Présence d'ombre transitoire	OUI	OUI	N/A	OUI	OUI	N/A
9	Arbres d'ombre transitoire	OUI	OUI	OUI	OUI	Cela dépend du SAF trouvé au début	Cela dépend du SAF trouvé au début
10	Absence d'arbres indésirables	OUI	OUI	OUI	OUI	Cela dépend de l'existence d'un registre auprès de l'ICA	Cela dépend de l'existence d'un registre auprès de l'ICA
Somme des critères à trouver au moment de la révision pour se qualifier		Entre 6 et 9	Entre 6 et 8	Entre 6 et 7	Entre 5 et 9	Entre 3 et 8	Entre 2 et 7

MV: Matériel végétal; SAF: système agroforestier; R/R: réaménagés / renouvelés

Fréquence de mesure

La mesure de l'indicateur par SOCODEVI se fera d'une manière permanente au fur et à mesure que les investissements au niveau des familles cacaoyères accompagnés par le projet sont faits. Les informations seront rapportées annuellement à la Coopération canadienne.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Mécanisme de mesure

Pour les nouveaux hectares : La PARCELLE qui, au moment d'entamer le suivi par le projet, n'avait pas de système agroforestier de cacao établi et après la mise en place du plan d'investissement l'avait et satisfaisait un minimum de 6 critères décrits ci-dessus sera comptabilisée comme nouvel hectare géré sous un système agroforestier de cacao.

Pour les hectares renouvelés/réaménagés : la PARCELLE qui au moment de la visite initiale ne se conforme pas au moins à deux critères énumérés au tableau de Critères-Indicateur 4 et après la mise en place du plan d'investissement se conforme aux critères sera comptabilisée comme hectare renouvelé ou réhabilité.

Mécanisme de vérification

Le dossier (physique et numérique) de la FAMILLE composé des éléments suivants est utilisé comme outil de vérification :

- Analyse de la PARCELLE au moment de la visite initiale du projet AGROEMPRENDE CACAO et après la mise en place du plan d'investissement, décrivant en détail les critères pertinents et figurant sur la plateforme ImpactCoop.
- Plan de ferme de la FAMILLE, disponible dans un système d'information géographique.
- Plan d'investissement pour la PARCELLE, détaillant les travaux à faire et leur calendrier.
- Photos de la PARCELLE avant et après l'intervention.
- Registre des visites de ferme fournissant des recommandations de la part de l'équipe de SOCODEVI à la FAMILLE. Ce registre est remis à la FAMILLE au moment de faire chaque visite de suivi à la ferme.

6.5 RÉSULTAT 5

RÉSULTAT 5 : Amélioration de l'environnement commercial
INDICATEUR DE RENDEMENT #5.1 : Volume de cacao (kg) commercialisé à travers les organisations
DONNÉE DE LIGNE BASE : 848 055.2 kg
CIBLE DE FIN DU PROJET : Augmentation de 25% en volume (kg) de cacao commercialisé à travers les organisations.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié à travers la plateforme Performcoop/ États de compte/Factures du client/ Certificats des clients/ Certificats de commercialisation émis par l'organisation / Certificats de non commercialisation émis par l'organisation / Rapport de logiciel comptable
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur PerformCoop

Ligne de base

Au moment de faire l'étude de ligne base, il a été déterminé qu'en décembre 2018 le volume total en kilogrammes de cacao commercialisé par l'intermédiaire des organisations liées au projet était de 848 055 kg. Dans l'Annexe G, figure le tableau de ligne base pour cet indicateur.

Fréquence de mesure

L'indicateur sera mesuré chaque année à la clôture de la période fiscale de la Colombie (décembre).

Mécanisme de mesure

La mesure de l'indicateur se fera quantifiant les kilogrammes de fèves de cacao sec commercialisé par l'intermédiaire des organisations à leurs clients (ou partenaires commerciaux) pendant l'année faisant l'addition des kg de cacao sec commercialisé par les organisations liées au projet.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la Mesure et vérification des indicateurs de paiement

\sum_1^n Kilogrammes vendus, où n = nombre d'organisations liées au moment de faire le rapport.

Tous les mois se fera le suivi du comportement des ventes, révisant les supports comptables des organisations, enregistrant les informations sur la plateforme PerformCoop.

Mécanisme de vérification

- Factures de vente de cacao des organisations.
- Registre comptable des achats/ventes de cacao des organisations.
- États des résultats des organisations.
- Registre des informations comptables (prix/volumes) du bilan consolidé des transactions mensuelles des organisations sur la plateforme PerformCoop.
- Consultation des données sur PerformCoop
- Certificat de commercialisation ou non commercialisation émis par l'organisation.

Mesure de l'indicateur lié à la prime de l'indicateur 5.1

La prime proposée pour ce résultat sera octroyée si SOCODEVI réussit à faire que les organisations commercialisent au moins 10% du cacao à un prix supérieur de 10% au prix national de référence au moment de la vente.

La mesure du résultat se fera à travers la quantification hebdomadaire de la commercialisation de cacao sec en grain des organisations à leurs partenaires commerciaux, indiquant le prix, le volume et les qualités. Les informations seront enregistrées au SharePoint de l'AGROEMPRENDE CACAO.

Les mécanismes de vérification de la portée de la prime incluront :

- SOCODEVI tiendra un registre des prix de référence hebdomadaire de FEDECACAO pour chaque année du projet (Source : FEDECACAO).
- Rapport du logiciel comptable des organisations.
- Certificat des clients (partenaires commerciaux).
- Facture de vente.
- Registre des données sur la plateforme PerformCoop et fiche de suivi détaillé des volumes commercialisés par les organisations liées au projet

Méthode de calcul de la prime de l'indicateur 5.1

Calcul du supplément de prix pour prime

$$P_{prim} = Pref * (1+10\%)$$

Calcul du pourcentage de cacao commercialisé avec un prix supérieur (10% supérieur au prix de référence national)

$$\%KP_{prim} = (KP_{prim}/K)*100$$

Où:

Pprim= prix premium (supplément de prix) = 10% supérieur au prix de référence national publié chaque semaine

Pref= prix national de référence publié chaque semaine (SOURCE : FEDECACAO/Agronet).

K= Total de cacao commercialisé en kilogrammes (Kg) par les organisations.

KPprim= Cacao commercialisé en kilogrammes (Kg) avec Pprim par les organisations (somme des volumes hebdomadaires)

%KPprim= Pourcentage de cacao commercialisé avec Pprim par les organisations.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

RÉSULTAT 5 : Amélioration de l'environnement commercial
INDICATEUR DE RENDEMENT #5.2.a : Ventas totales des associations
DONNÉE DE LIGNE BASE : 6,026 millions COP \$.
CIBLE DE FIN DU PROJET : Augmentation de 20% de la valeur des ventes des biens et des services (COP)
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par les données transmises sur PerformCoop et en provenance des Rapports financiers annuels/Facture de clients/Certificat de clients/Certificat de commercialisation émis par l'organisation/Certificat de non commercialisation émis par l'organisation/Rapport du logiciel comptable.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur PerformCoop

Ligne de base

Au moment de faire l'étude de ligne base, il a été déterminé qu'en décembre 2018 les ventes totales des organisations liées au projet étaient de 6,026 milliards COP\$. Le tableau de la ligne base pour cet indicateur figure dans l'Annexe G.

Fréquence de mesure

L'indicateur sera mesuré chaque année à la clôture de la période fiscale de la Colombie (décembre).

Mécanisme de mesure

La mesure de l'indicateur se fera quantifiant les revenus en COP\$ rapporté par les organisations dans leurs rapports financiers annuels faisant l'addition des revenus des organisations liées au projet, desquels les donations auront été soustraites.

$$\text{Ventes} = \text{Revenus opérationnels et non opérationnels} - \text{Donations}$$

$$\sum_1^n \text{Ventes}, \text{ où } n = \text{nombre d'organisations liées au moment de faire le rapport.}$$

Chaque mois l'équipe comptable des organisations et l'équipe de SOCODEVI feront le suivi des unités d'affaires des organisations appuyées se fondant sur les documents comptables disponibles dans chacune des organisations et enregistrant les informations sur la plateforme PerformCoop.

Mécanisme de vérification

Pour la vérification de l'accomplissement de l'indicateur, il y aura plusieurs outils de vérification :

- Rapport du logiciel comptable des organisations.
- Rapports financiers des organisations.
- Factures des clients.
- Certificats de commercialisation délivrés par l'organisation.
- Certificats des clients.
- Registre des données sur la plateforme PerformCoop.

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

RÉSULTAT 5 : Amélioration de l'environnement commercial
INDICATEUR DE RENDEMENT #5.2.b : Marge bénéficiaire des associations
DONNÉE DE LIGNE BASE : 0
CIBLE DE FIN DU PROJET : Une rentabilité nette moyenne de 2% pour les associations une fois payées les dépenses opérationnelles, les dépenses financières et les impôts.
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par les données stockées sur PerformCoop et issues des rapports financiers annuels des associations.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur PerformCoop

Ligne de base

En accord avec la Coopération canadienne, il a été décidé que la ligne base de cet indicateur était 0%.

Fréquence de mesure

L'indicateur sera mesuré chaque année à la clôture de la période fiscale de la Colombie (décembre).

Mécanisme de mesure

En guise d'éclaircissement, nous confirmons que la donnée de « ventes » de l'indicateur 5.2.a est la même donnée de « revenus » figurant dans l'indicateur 5.2.b.

L'indicateur 5.2.b sera mesuré quantifiant le chiffre total des revenus et des dépenses en COP\$ rapporté par les organisations dans leurs rapports financiers annuels.

L'indicateur sera mesuré à partir du calcul de :

$$M = \left[\sum_1^c \left(\frac{Ix - Ex}{Ix} \right) * 100 \right] / C$$

Où :

- *M* = marge nette totale pour toutes les associations pendant l'année X (%)
- *I_x* : revenus de l'organisation pendant l'année X (COP\$) (voir l'indicateur 5.2.a : la donnée « revenus » correspond à la donnée de « ventes » = Revenus opérationnels et non opérationnels – Donations)
- *E_x* : Sorties (dépenses et coûts) de l'organisation
- *C* : Nombre d'organisations

Mécanisme de vérification

Le suivi des affaires associatives par l'équipe comptable des organisations et de l'équipe de SOCODEVI, se fondant sur les états de résultats annuels disponibles dans chacune des organisations, permettra de générer et de gérer les informations pour le suivi.

Pour la vérification de l'accomplissement du résultat, il y aura plusieurs outils de support :

- Rapport du logiciel comptable des organisations
- État de résultats/rapports financiers annuels des organisations
- Registre des données sur la plateforme PerformCoop.

Mesure de l'indicateur lié à la prime de l'indicateur 5.2 b

La prime proposée pour ce résultat sera octroyée si SOCODEVI réussit à faire que les organisations augmentent leur patrimoine de 10% par rapport à la ligne base.

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la

Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Le résultat sera mesuré à l'aide du calcul annuel de la valeur du patrimoine, présentée par les organisations dans leur bilan général¹.

Les informations seront enregistrées sur la plateforme PerformCoop.

Les mécanismes de vérification de la portée de cet indicateur de prime incluront :

- Bilans généraux.
- Rapport du logiciel comptable des organisations.
- Rapport de PerformCoop.

Méthode de calcul pour la prime de l'indicateur 5.2 b

$$\Delta AC = [(\sum_{1}^N \frac{AC_x}{AC_0} - 1) * 100] / N$$

ΔAC : variation en pourcentage du capital (patrimoine) des organisations

AC_x : Capital (patrimoine) total des organisations en un an X

AC_0 : Capital (patrimoine) total des organisations au décembre 2019

N: nombre d'organisations rapportant

RÉSULTAT 5 : Amélioration de l'environnement des entreprises
INDICATEUR DE RENDEMENT #5.2.c : Taux de paiement par les membres des fonds renouvelables des associations
DONNÉE DE LIGNE BASE : N.A.
CIBLE DE FIN DU PROJET : Le taux de paiement (ou remboursement) doit dépasser 90%
MÉTHODE DE VÉRIFICATION / SOURCE DES PREUVES : Vérifié par les données stockées sur PerformCoop et issues des états financiers des organisations.
COMMENT RÉCUEILLIR LES INFORMATIONS : Données stockées sur PerformCoop

Le projet AGROEMPRENDE CACAO exige que les familles désirant avoir accès aux investissements à la ferme fournis par le projet (établissement, renouvellement/réhabilitation d'hectares, équipements post-récolte) contribuent une proportion de la valeur de l'investissement directement à un fonds de capitalisation de leur organisation. Cette proportion pourra varier d'une organisation à l'autre, mais elle ne pourra pas être inférieure à 10% de la valeur de l'investissement direct de l'AGROEMPRENDE CACAO dans la ferme.

Dans l'Accord de contribution avec AMC, l'indicateur est « Taux de paiement par les membres des fonds renouvelables des organisations » (Rate of payment by members for the Associations revolving funds). La compréhension commune (AMC et SOCODEVI) de cet indicateur est qu'il fait référence au taux de paiement des contributions définies par les familles en contrepartie des investissements que le projet financera dans leurs fermes.

¹ En raison de la pandémie COVID-19, la Direction nationale des impôts et des douanes (DIAN) a reporté dans le temps la date limite pour la soumission des rapports d'impôts, dont les états financiers annuels, jusqu'à la fin juin 2020. Par conséquent, la valeur du patrimoine n'a pu être validée à ce jour. Dans ce contexte, la valeur de base du patrimoine sera validée par la firme de vérification lors de la première vérification.

AGROEMPRENDE CACAO *Guide méthodologique pour la* **Mesure et vérification des indicateurs de paiement**

L'objectif est que ce paiement dépasse au moins 90% les engagements signés par les familles bénéficiaires des investissements à la ferme. Afin de calculer cet indicateur, cet engagement sera considéré comme un prêt octroyé aux familles par leur organisation pour faire des investissements à la ferme.

Ligne de base

Au moment de faire une étude de ligne base, ce taux de paiement/remboursement était nul, étant donné que les investissements au niveau des fermes n'avaient pas commencé.

Fréquence de mesure

L'indicateur sera mesuré chaque année à la clôture de la période fiscale colombienne (décembre).

Mécanisme de mesure

Au fur et à mesure que les investissements avec les familles bénéficiaires soient confirmés, le nombre et la valeur totale des « prêts » octroyés aux familles bénéficiaires des investissements augmenteront. Aux livres comptables des organisations, du côté des actifs, nous trouverons la valeur totale des prêts en cours non remboursés. Du côté du passif, une ligne nommée « Fonds de capitalisation » sera créée. La valeur écrite sera le total des prêts octroyés aux familles associées. Ce total augmentera toujours au fur et à mesure que de nouveaux prêts soient octroyés.

Le taux de remboursement pour une organisation sera la différence entre la valeur totale du « Fonds de capitalisation » (RF) moins le total du capital des prêts non remboursés (LO), divisé par la valeur totale des prêts octroyés (RF).

$RF_{xy} = (RF - LO)$ où x est l'organisation; y est l'année de déclaration.

RF_{xt} = valeur totale du fonds de capitalisation de l'organisation X

Taux de remboursement de l'organisation X = RF_{xy}/RF_{xt}

L'indicateur sera mesuré selon les formules décrites ci-après :

L'indicateur 5.2c pour une organisation X pendant l'année Y sera : RF_{xy}/RF_{xt}

L'indicateur 5.2c pour le projet sera la moyenne obtenue à partir de l'addition des RF des organisations liées au projet AGROEMPRENDE CACAO, divisé par le nombre d'organisations présentant des rapports.

$$CF = \left(\sum_1^n \frac{RF_{xy}}{RF_{xt}} \right) / n * 100$$

Où :

CF : pourcentage de capitalisation du fonds (% de remboursement)

n : nombre d'organisations

Mécanisme de vérification

Pour la vérification de l'indicateur, il y aura plusieurs outils de support :

- Logiciel comptable des organisations
- États financiers (bilan général et état de résultats)
- Plans d'investissement au niveau des fermes
- Procès-verbaux du comité d'investissements
- Registre des ventes (au cas où la famille paye en fournissant du cacao)
- Reçus de caisse des organisations (au cas où la famille paye en espèce)

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Les données pour faire les calculs seront stockées sur la plateforme PerformCoop. Chaque mois, les données (LO y RF) seront enregistrées sur la plateforme PerformCoop.

Annexe A : Liste de départements et municipalités couverts par le projet AGROEMPRENDE CACAO (2019)

Départements	Municipalités
CESAR	La Jagua de Ibírico
	Becerril
	El Paso
	La Paz
	San Diego
	Agustín Codazzi
	<i>6 municipalités</i>
<i>Sous-total régional Cesar</i>	Cimitarra
SANTANDER	Bolívar
	La Belleza
	Florian
	Puerto Nare
ANTIOQUIA	Puerto Boyacá
BOYACA	Otanche
	Pauna
	San Pablo de Borbur
	Muzo
	Quípama
<i>11 municipalités</i>	
<i>Sous-total régional Magdalena Medio et Occidente de Boyacá</i>	Villavicencio
META	Acacias
	Castilla La Nueva
	Guamal
	Cubarral
	El Castillo
	Dorado
	Granada
	San Martín
	San Carlos de Guaroa
	Puerto Lleras
	Mesetas
	Fuente de Oro
	Vista Hermosa
	Lejanías
<i>15 municipalités</i>	
<i>Sous-total régional Meta</i>	San Miguel

Départements	Municipalités
PUTUMAYO	San Miguel
	Orito
	Orito
	Valle del Guamuez
	Valle del Guamuez
	Mocoa
	Villagarzón
	Puerto Asís
	Puerto Guzman
Puerto Caicedo	
Piamonte	
CAUCA	<i>9 municipalités</i>
<i>Sous-total régional Putumayo</i>	41 municipalités
TOTAL	

**Annexe B : Liste d'organisations liées à l'AGROEMPENDE CACAO au
31 décembre 2019**

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Départements	Municipalités	Associations	Nombre d'associés	Nombre d'associées	Nombre total d'associés 2019
ANTIOQUIA	PUERTO NARE	ASOCANARE	20	4	24
BOYACÁ	MUZO	ASORCACAO	35	16	51
	OTANCHE	ASONASC	27	13	40
	PAUNA	APROCAMPA	80	26	106
	PUERTO BOYACA	ASORECAMM	75	39	114
	QUÍPAMA	COOPROQUIPAMA	65	27	92
	SAN PABLO DE BORBUR	ASOCACABO	64	16	80
CESAR	AGUSTÍN CODAZZI	AGROSOLIDARIA CODAZZI	167	43	210
	AGUSTÍN CODAZZI	ASOGRANJA DE MAKENKAL	50	15	65
	AGUSTÍN CODAZZI	ASOCOPE	82	37	119
	LA JAGUA DE IBIRICO	ASOCAJAGUA	66	37	103
	LA PAZ	ASOPROAGRO	42	10	52
	LA PAZ	ASOAGROPERIJA	107	64	171
META	ACACIAS	ASPROCAO	44	22	66
	CASTILLA	ACAPROCASTILLA	23	12	35
	CUBARRAL	ASOCCUBA	65	21	86
	EL CASTILLO	COOPASOPADRA	98	46	144
	EL DORADO	ASOFRUD	75	52	127
	GRANADA	ASOPCARI	66	25	91
	GUAMAL	AGROGUAMAL	95	64	159
	LEJANIAS	ASMUCALE	0	34	34
	MESETAS	ASOCAMET	24	18	42
	SAN MARTIN	ASOGRANJA	60	28	88
	VISTA HERMOSA	AGROCAVIS	139	56	195
PUTUMAYO	MOCOA	APROCAPA	35	17	52
	ORITO	ASOPROCAO	58	22	80
	PUERTO ASÍS	AGROPAL	39	11	50
	SAN MIGUEL	ASIAG	30	14	44
	VALLE DEL GUAMUEZ	ASOPROCAFVG	36	24	60
	VALLE DEL GUAMUEZ	ASOPALORO 1	140	70	210
	VILLAGARZON	ASOPROCAVIP	56	21	77
SANTANDER	CIMITARRA	ASOPROLAN	102	56	158
CAUCA	PIAMONTE	ASOCAPIC	29	12	41
	Total general	32	2094	972	3066

Annexe C: Indice d'autonomisation des femmes (indicateur 3.2) - Score convenu

Dans le tableau ci-dessous vous trouverez la valeur correspondante à chaque option de réponse. L'addition des valeurs de chacune des 18 réponses résulte dans le score x/18.

<p>[AIF_A122] 3.2-1 a. Dans votre famille, qui décide généralement ce qui sera produit à la ferme ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage décide seul.e _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage me consulte et après prend la décision _1_Je décide par accord commun avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et nos deux points de vue comptent de la même manière _1_Je consulte avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et après je décide _1_Je décide seul.e __Non applicable</p>
<p>[AIF_A30a] 3.2-2 b. Dans votre famille, qui décide généralement ce que sera acheté pour la production (semences, outils, intrants, etc.) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage décide seul.e _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage me consulte et après prend la décision _1_Je décide par accord commun avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et nos deux points de vue comptent de la même manière _1_Je consulte avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et après je décide _1_Je décide seul.e</p>
<p>[AIF_A35] 3.2-3 c. Dans votre famille, qui décide généralement sur la vente de sa production de cacao (quelle partie sera vendue, à qui, à quel prix, etc.) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage décide seul.e _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage me consulte et après prend la décision _1_Je décide par accord commun avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et nos deux points de vue comptent de la même manière _1_Je consulte avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et après je décide _1_Je décide seul.e</p>
<p>[AIF_B21] 3.2-4 219. L'année dernière, combien des fois avez-vous été conseillé(e) par une ressource professionnelle technique (dans le cadre d'une formation technique ou d'une visite à votre ferme) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_je n'ai pas parlé avec la ressource professionnelle technique _1_une seule fois _1_quelques fois par an _1_chaque mois</p>

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la

Mesure et vérification des indicateurs de paiement

[AIF_D111c] 3.2-5 220. L'année dernière, avez-vous utilisé vous-même les produits ou services offerts par votre coopérative/entreprise associative ?* :	Sélectionnez seulement une réponse _0_Non, je ne connais pas les produits et services offerts _0_Non, je n'ai utilisé les services ni acheté aucun produit _0_Oui, une fois j'ai utilisé les services ou j'ai acheté les produits _1_Oui, j'ai utilisé de manière régulière les produits et services offerts.
[AIF_D111d] 3.2-6 221. Quel est le degré de facilité pour trouver les produits ou services offerts par votre coopérative/entreprise associative ? *	Sélectionnez seulement une réponse _0_Impossible _1_Vous les trouvez avec difficulté _1_Vous les trouvez facilement
[AIF_C12] 3.2-7 Dans votre famille, qui décide généralement comment vos revenus propres et les revenus de la famille sont utilisés ?* :	Sélectionnez seulement une réponse _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage décide seule _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage me consulte et après prend la décision _1_Je décide par accord commun avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et nos deux points de vue comptent de la même manière _1_Je consulte avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et après je décide _1_Je décide seul.e
[AIF_C11] 3.2-8 Dans votre famille, qui décide généralement combien d'argent sera utilisé pour la production de cacao ?*:	Sélectionnez seulement une réponse _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage décide seul.e _0_Mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage me consulte et après prend la décision _1_Je décide par accord commun avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et nos deux points de vue comptent de la même manière _1_Je consulte avec mon époux (épouse) ou une autre personne du ménage et après je décide _1_Je décide seul.e
[AIF_C14] 3.2-9 S'il y a une urgence de santé (un enfant est malade, vous avez un problème de santé) et votre époux (épouse) est en voyage, vous utilisez l'argent dont vous avez besoin ?*:	Sélectionnez seulement une réponse _0_Non, je n'utilise pas d'argent parce que mon époux (épouse)/autre personne de la maison est absent(e) _1_Oui, j'utilise l'argent après consultation ou non
[AIF_C16] 3.2-10 Lorsque votre famille a de l'argent, pouvez-vous l'utiliser pour vos besoins personnels (vêtements, produits d'hygiène, etc.) ?* :	Sélectionnez seulement une réponse _0_Non, je n'utilise pas d'argent parce que mon époux (épouse) est absent(e) _1_Oui, j'utilise l'argent après consultation ou non
[AIF_D111] 3.2-11 Êtes-vous affilié(e)/membre d'une organisation communautaire et/ou productive ?* :_1_: Oui _0_: Non	
[AIF_D111a] 3.2-12 Participez-vous aux réunions et aux assemblées de votre organisation/vos organisations ?* : _1_: Oui _0_: Non	

AGROEMPRENDE CACAO

Guide méthodologique pour la

Mesure et vérification des indicateurs de paiement

<p>[AIF_D111b] 3.2-13 Avez-vous un poste aux organes de décision de votre organisation (élu ou managérial/exécutif) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Non, et je ne suis pas intéressé/e et/ou je ne me sens pas sûr/e _0_ Non, mais j'aimerais un jour avoir un poste _1_ Non, pas pour l'instant, mais j'ai déjà occupé un poste _1_ Oui, mais je ne me sens pas sûr/e _1_ Oui, et je me sens sûr/e</p>
<p>[AIF_D2] 3.2-14 À une réunion ou un atelier de formation, vous vous sentez sûr(e) de donner votre avis devant un groupe composé de femmes et d'hommes ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Non, pas du tout _0_ Rarement _1_ Souvent _1_ Oui, je me sens toujours sûr.e</p>
<p>[AIF_D4] 3.2-15 Si vous occupiez (occupez) un poste de « directeur » (élu ou managérial), comment seraient les choses chez vous ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Je ne peux pas occuper un poste parce que mon époux (épouse) ou famille n'accepteraient pas que j'occupe un poste ou participe aux réunions _0_ J'occuperais un poste, mais j'ai/aurais problèmes avec mon époux (épouse)/famille _1_ J'occuperais mon poste sans que cela gêne mon époux (épouse) ou ma famille, mais je ne recevrai aucune aide d'eux pour me soutenir avec mes autres tâches (comme le travail domestique, avec les enfants, etc.) _1_ J'occuperais mon poste avec le soutien de mon époux (épouse) ou le reste de ma famille, qui seraient en charge du travail domestique tandis que j'exerce mes fonctions</p>
<p>[AIF_E11a] 3.2-16 À votre foyer, en général, qui est chargé principalement des travaux de ménage (cuisine, lavage du linge, tâches domestiques, prise en charge et besoins des enfants/malades/personnes âgées, etc.) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Je suis la seule personne qui s'occupe de tout chez moi _0_ Je m'en occupe et parfois mon époux (épouse)/autre membre de la famille m'aide avec quelques choses _1_ Je m'en occupe la plupart du temps et mon époux (épouse) s'occupe de quelques activités/tâches _1_ Mon époux (épouse)/autre membre de la famille et moi prenons soin d'eux de manière équitable _1_ Mon époux (épouse)/autre membre de la famille s'en occupe et parfois je l'aide avec quelques choses</p>
<p>[AIF_E21] 3.2-17 Un jour typique, sentez-vous que vous avez assez de temps pour vous reposer et/ou faire quelque chose pour vous-même comme un passe-temps ou loisir ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Non, pas du tout _1_ Je sens que j'ai peu de temps _1_ Je sens que j'ai assez de temps</p>
<p>[AIF_E23] 3.2-18 231. Un jour typique, lorsque vous considérez toutes vos responsabilités et tâches (dans la ferme, chez vous et ailleurs, le cas échéant), sentez-vous que vous avez tant de temps pour vous-même que votre époux (épouse) ?* :</p>	<p>Sélectionnez seulement une réponse _0_ Non, pas du tout _0_ Je sens que mon époux (épouse) a plus de temps que moi _1_ Je sens que mon époux (épouse) et moi avons le même temps pour nous même _1_ Je sens que mon époux (épouse) a moins de temps que moi Autre : _____</p>

Annexe D : Exemple de calcul pronostic de récolte, parcelle hétérogène (groupe des variétés ou des clones) de superficie > à 1 ha

P102_NOMBRE AFILIADA.O	TREJOS GRIJALBA JOSE RUBEN
P207_OTRA	
P104	2

P309_1 Total de clones	1600
P309_2 Total d'hybrides	0
P309_3 Total d'arbres	1600

Arbre	CLON	FSan	CABOSSES MAUVAISE	IM(FSa n)	AMn
1	ICS95	1	0	19	0,05263
2	CCN 51	4	1	14	0,28571
3	CCN 51	4	2	14	0,28571
4	CCN 51	4	3	14	0,28571
5	ICS95	6	1	19	0,31579
6	CCN 51	3	0	14	0,21429
7	ICS95	3	1	19	0,15789
8	CCN 51	3	0	14	0,21429
9	CCN 51	1	0	14	0,07143
10	CCN 51	2	0	14	0,14286
11	CCN 51	12	3	14	0,85714
12	CCN 51	0	0	14	-
13	CCN 51	2	1	14	0,14286
14	ICS95	4	1	19	0,21053
15	CCN 51	2	1	14	0,14286
16	CCN 51	1	0	14	0,07143
17	ICS95	2	1	19	0,10526
18	CCN 51	0	0	14	-
19	ICS95	5	1	19	0,26316
20	CCN 51	1	1	14	0,07143
21	ICS95	8	1	19	0,42105
22	ICS95	4	4	19	0,21053
23	CCN 51	14	7	14	1,00000
24	ICS95	6	0	19	0,31579
25	Hybride	1	1	25	0,04000
26	ICS95	20	1	19	1,05263
27	ICS95	0	0	19	-
28	ICS95	7	2	19	0,36842
29	ICS95	9	4	19	0,47368
30	ICS95	4	2	19	0,21053
31	TSH 565	4	1	19	0,21053
32	CCN 51	3	0	14	0,21429
33	ICS95	17	0	19	0,89474
34	ICS95	10	0	19	0,52632
35	ICS95	10	0	19	0,52632

AGROEMPRENDE CACAO
Guide méthodologique pour la
Mesure et vérification des indicateurs de paiement

Arbre	CLON	FSan	CABOSSES MAUVAISE	IM(FSa n)	AMn
36	ICS95	5	2	19	0,26316
37	ICS95	2	0	19	0,10526
38	ICS95	6	1	19	0,31579
39	CCN 51	4	1	14	0,28571
40	CCN 51	0	1	14	-
41	CCN 51	0	0	14	-
42	ICS95	11	0	19	0,57895
43	CCN 51	7	1	14	0,50000
44	CCN 51	1	1	14	0,07143
45	ICS95	12	0	19	0,63158
46	CCN 51	1	4	14	0,07143
47	ICS95	22	3	19	1,15789
48	ICS95	10	0	19	0,52632
49	ICS95	5	2	19	0,26316
50	ICS95	15	1	19	0,78947
51	CCN 51	2	1	14	0,14286
52	CCN 51	0	0	14	-
53	CCN 51	3	2	14	0,21429
54	CCN 51	4	3	14	0,28571
55	CCN 51	1	6	14	0,07143
56	CCN 51	4	1	14	0,28571
57	CCN 51	1	2	14	0,07143
58	ICS95	1	2	19	0,05263
59	CCN 51	0	2	14	-
60	CCN 51	2	1	14	0,14286

$$\sum \text{PPCA (60)} = (\text{AM1} + \dots + \text{AM60})$$

2. Somme des valeurs de production par arbre :

$\sum \text{PPCA (60)}$	17,18286
-------------------------	----------

$$\text{Calcul de PPCA (60)} = \sum \text{PPCA (60)} / 60$$

3. Calcul de la production moyenne d'arbre pour l'échantillonnage :

PPCA (60)	0,28638
-----------	---------

Nombre total d'arbres à la parcelle de cacao **P309_1**

NTACC	1600
-------	------

4. Calcul de production de cacao au nombre total d'arbres

TKgPC	458,20952
-------	-----------

Aire totale de culture de cacao **P104**

ATC	2
-----	---

5. Calcul de production de cacao par hectare TKgPC / ATC

PCHKg	229,10476
-------	-----------